

FORMA LIGHTING ITALIA S.R.L. conçoit et réalise des solutions d'éclairage architecturales fonctionnelles, innovantes et de qualité.

L'entreprise a mis en place un système de gestion intégré pour l'environnement et la responsabilité sociale conforme aux normes internationales **UNI EN ISO 14001:2015 et SA8000:2014** intégré avec des approvisionnement durables grâce à l'implication et la sélection des fournisseurs.

L'entreprise fait partie du Groupe FORMA LIGHTING et, conformément à sa mission, elle est consciente du rôle et de l'importance de l'éclairage dans l'économie circulaire ; par conséquent, elle s'engage à respecter la « perspective environnementale du cycle de vie des produits » afin de réduire, réutiliser et recycler les produits conçus et développés pour être les inscrire dans un processus éco-durable.

A cet égard, la société s'engage à respecter les lois nationales et autres lois en vigueur et de se conformer aux conventions internationales de l'OIT et de l'ONU mentionnées dans la norme SA8000:2014.

La société FORMA LIGHTING ITALIA S.R.L. s'engage à :

- garantir le respect continu des règles et réglementations applicables, notamment en matière de sécurité au travail et d'environnement, en suivant leurs modifications et ajouts et en se conformant aux éventuelles modifications futures ;
- concevoir et produire afin de garantir la pleine satisfaction du client ;
- agir selon un critère général de prévention, à travers des activités d'information, de formation et d'implication des salariés, en impliquant également ses parties prenantes avec une attention particulière envers les entreprises clientes et les fournisseurs ;
- améliorer dans la durée les processus de l'entreprise pour limiter les risques de sécurité au travail et l'impact sur l'environnement dans le contexte de référence ;
- protéger le territoire de référence, sauvegarder les sols, les zones résidentielles adjacentes et l'écosystème environnant ;
- procéder à une gestion correcte des déchets, également afin d'atténuer leur production, en encourageant la récupération et la réutilisation des matériaux d'emballage ;
- surveiller et maîtriser sa consommation énergétique afin d'atténuer la production de gaz à effet de serre (GES) et donc lutter contre le changement climatique ;
- prévenir tout accident environnemental en impliquant toutes les parties prenantes concernées ;
- surveiller en permanence les activités et les consommations, afin de garantir un contrôle constant des performances de l'entreprise et de viser l'amélioration continue de sa gestion environnementale et sociale, à travers la définition d'objectifs et de pratiques visant à réduire la consommation d'eau et d'énergie ;
- impliquer et sensibiliser le personnel aux problématiques couvertes par la présente politique ;
- développer les compétences du personnel interne afin de le sensibiliser à l'importance de la gestion environnementale et de la sécurité au travail
- adopter des pratiques visant à minimiser l'utilisation de substances dangereuses et la production de déchets

En rapport avec la norme SA8000 FORMA LIGHTING ITALIA S.R.L. s'engage en outre à :

- ne pas employer ou soutenir le travail des enfants de quelque manière que ce soit ;
- ne pas employer ou soutenir le travail forcé ou obligatoire de quelque manière que ce soit ;
- garantir que les activités de travail sont effectuées dans des environnements de travail sains et dans des conditions sûres ;
- garantir le droit à la négociation collective sans effets pour ceux qui en bénéficient ;
- rejeter toute forme de disparité fondée sur la race, le sexe, la classe sociale, l'origine nationale, la caste, la naissance, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle, les responsabilités familiales, l'état civil, l'appartenance syndicale, les opinions politiques, l'âge ou toute autre condition qui pourrait donner lieu à des discriminations. Ces garanties sont assurées tout au long du parcours professionnel depuis la sélection du personnel, l'embauche, l'accès à la formation, la promotion, le licenciement et la retraite ;
- traiter toute personne, notamment son propre personnel, avec dignité et respect, sans recourir à aucune forme de coercition physique ou mentale ;
- adopter des procédures disciplinaires équitables et respectueuses de la dignité humaine ;
- appliquer les conventions collectives nationales de travail en vigueur, avec une référence particulière à la durée du travail, aux niveaux de salaires, à la réglementation des congés et des pauses, et le traitement des heures supplémentaires ;
- adopter des pratiques envers les parties prenantes pour la prévention des formes de corruption ;
- prendre des mesures préventives pour assurer la sécurité des systèmes d'informations ;
- organiser le personnel tout en protégeant la diversité, l'équité et l'inclusion ;
- veillez à ce que ses travailleurs ne consomment pas d'alcool et de substances psychotropes sur leur lieu de travail ;
- l'entreprise n'accepte en aucun cas la traite des êtres humains.

FORMA LIGHTING ITALIA S.R.L. enfin, elle s'engage à diffuser ces principes également auprès de ses fournisseurs et sous-traitants, en évaluant favorablement ceux qui partagent les mêmes principes.

*Le représentant légal*

**Pogliano Milanese (MI), 23/09/2024**

Cette politique est révisée périodiquement et est distribuée à tous ceux qui travaillent dans l'intérêt de l'entreprise, tels que les collaborateurs internes et externes, les clients, les fournisseurs, les sous-traitants, les parties prenantes, et est accessible au public et à toute personne qui en faisant la demande.